

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 9

L'an deux mil douze

Le 21 septembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 septembre 2012

PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER

MM. SAVIN – ALLEGRE – BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – SUTRE

EXCUSES : MM BARRAL – MERCIER – TEILLET

ABSENTS : MME BOUDOIRE

MM. CALVET – REMAUD

POUVOIRS : M BARRAL a donné pouvoir à M BOIVENT

M. TEILLET a donné pouvoir à M ALLEGRE

M BOIVENT a été nommé secrétaire.

2012-09-01 D

OBJET : Emprunt pour travaux de la salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le sinistre survenu fin mai concernant la toiture de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire rappelle également qu'une procédure d'urgence a été mise en place afin d'éviter la ruine totale du bâtiment.

Monsieur le Maire précise que l'estimation des dépenses s'élève à 151 000 € TTC et qu'il conviendrait soit de contracter un emprunt, soit de faire appel à une ligne de trésorerie afin de faire face aux dépenses dans l'attente des subventions éventuelles.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à ce jour il n'a eu que des réponses défavorables de la part des établissements financiers pour contracter un emprunt sauf un qui prêterait une partie de la somme souhaitée et précise que La Banque Postale serait susceptible de donner une réponse favorable pour une ligne de trésorerie. Le dossier est en cours d'étude.

Monsieur le Maire indique que les éléments qui lui ont été communiqués par cette dernière à savoir :

- Montant minimum : 200 000 €
- Durée : 364 jours
- Marge : 2 à 2,10 %
- Commission d'engagement : 0,2 %
- Commission de non utilisation : 0,5 %
- Tirage minimum : 10 000 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents afférents à cette ligne de trésorerie si La Banque Postale y donne une réponse favorable.

Fait à Jauldes, le 24 septembre 2012

Le Maire

Eric SAVIN

